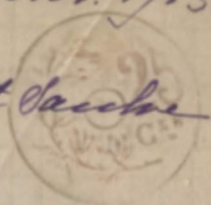


Forges de Breuille, le 11 Nov. 1913

Le Messager de St-Jacques

L



Je n'ai pas retrouvé dans le  
Messager ma feuille n° XLVIII  
sur laquelle se trouvait le ta-  
bleau des arriérés dus ou  
payés, je prie celui ou celle  
qui l'a conservée par mépris  
de vouloir bien me la ren-  
voyer directement. Contrairement  
à ce que pense Gouzague, ou à ce  
qu'il feint de penser, Charles  
avait envoyé en timbres le  
paiement de la dette, cette fois  
je recevais de Marie 1,50 en tim-  
bres-poste. Gouzague voudra bien  
m'envoyer les 2 pièces de 0,50 dont  
il a bien voulu vous montrer  
le portrait ou plus simplement  
1 fr. en timbres-poste. Restent  
les dettes d'Albert et Yvonne, mais

mais tout compte fait c'est  
nous qui sommes en dette  
avec eux parce que chaque an-  
née Albert a bien voulu se char-  
ger de faire dire, comme nous  
en étions convenus, des Mes-  
ses pour nos défunts que de-  
raient couvrir nos cotisations  
à la "petite caisse de famille" et  
certains d'entre vous n'ont re-  
çu leur cotisation ni à Albert  
ni à moi. C'est le moment de  
régler, quand nous aurons rem-  
boursé Albert de ce que nous lui  
devons, c'est lui - volontiers qu'il  
acquittera les amendes des Mes-  
sages. Je vous rappelle que les am-  
des sont employées à faire dire des  
Messes pour nos chers défunts,  
ne les privez pas de ce secours  
que vous considérez désormais  
comme une dette sacrée.

Le Message a été beaucoup

plus rapide cette fois, il a fait son tour  
en 2 mois et 6 jours.

Depuis son dernier passage ici  
nous avons eu la joie d'accueillir  
notre premier petit-fils, un petit  
Xavier dont le nom nous rappelle  
le cher enfant que nous avons  
perdu. Il est né le 8 <sup>Pelotay</sup> ~~Novembre~~ à 7h<sup>1/2</sup>  
du matin et a été baptisé le 11, il  
ya aujourd'hui un mois. Yvonne  
va fort bien, le bébé est un enfant  
très bien portant pesant 9 livres  
à sa naissance, un blond aux  
yeux foncés dont la couleur  
n'est pas encore bien certaine,  
il est blanc de peau ce qui con-  
traste avec sa petite sœur  
sœur Louise, d'ailleurs facile  
à élever comme elle.

Nous avons eu l'heureuse  
fortune de la bonne visite au  
moment de la Coustaint de  
Yvonne-Albert, de Marie-Ernière

avec sa petite Neuvigues et de  
 Noaqueide. Nous avons été ravi  
 de constater la bonté de  
 la fraîcheur de la jeune Noa-  
 man et de son gracieux pou-  
 pou et es'ai peu m'empêcher  
 de remercier le Bon Dieu qui  
 a changé en joies toutes nos  
 inquiétudes. Puisse dans cet  
 exemple et dans d'autres en-  
 core que nous avons à notre  
 portée une confiance invin-  
 cible dans la bonté  
 de Dieu. "Cœur sacré de Jésus,  
 j'ai confiance en vous." Cela  
 nous manque parfois, mais  
 que nous avons fait. C'est  
 parce que nous ne connais-  
 sons pas le Bon Dieu et que  
 nous ne l'aimons pas. J'ai  
 déjà entendu dire : "Si le Bon Dieu  
 est logique... (pardonnez-moi d'oser  
 écrire cette phrase), Il se doit à lui-même

de ne pas permettre tel évènement fâcheux. " Je n'ai pas répondu, j'ai l'esprit trop lent pour trouver de suite la réplique à faire; mais le Bon Dieu ne vous doit rien que le bien si nous mourons en état de grâce, cependant il nous aime mieux qu'un Père n'aime ses enfants, et si c'est pour le bien il leur accorde (quels que soient les obstacles) ce qu'ils demandent avec une confiance absolue en sa bonté et sa puissance, c'est l'explication que nous pouvons donner des miracles; et, dans la circonstance à laquelle je fais allusion, le Bon Dieu a comencé la confiance et au delà.

Je pense que vous ne m'en voudrez pas de ne savoir du messager pour vous dire ce que je

6  
pense. Et mon avis le choes-  
ger ne doit pas se borner au  
rôle, d'ailleurs très-intéressant  
pour tous, de gazette, il peut ser-  
vir aussi à échanger les idées,  
à nous encourager mutuelle-  
ment à conserver et à trans-  
mettre à nos enfants les traditions  
de foi, d'honneur, de piété que  
nous ont léguées nos bien-ai-  
més parents. Le contact du mon-  
de, les conversations, la lecture  
des journaux ou des romans  
influent sur nous à notre  
insu et il peut arriver qu'à  
un moment donné nous  
ne voyions plus conformément  
à la réalité, nous avons des pré-  
jugés, des complaisances fâcheu-  
ses pour des choses blâmables,  
que sais-je? Demandez-vous  
entre nous si c'est ainsi  
qu'agissaient nos parents? ce

7  
qu'aurait perdue notre cher Papa de  
cette chose, je vous avoue que  
je fais fréquemment mon exa-  
men dans ce sens surtout quand  
je dois prendre une décision  
importante: qu'aurait fait Papa?  
Et c'est avec grand bonheur que  
je me rappelle la foi inébran-  
lable de notre cher Papa, sa con-  
fiance dans le Bon Dieu, dans  
l'assistance de la S<sup>te</sup> Vierge à  
qui il disait son chapelet tous  
les jours. Maintenant il voit...  
"J'ai cru... je vois..."

Maintenant quelques nouvelles  
de famille: Max est retourné à  
Grazingemune et se trouve bien  
de ce régime; Robert est avec lui,  
Duménil Marie et lui ont eu une  
bronchite en 7<sup>bre</sup>, ils ont eu  
besoin de se fortifier. Paul fait  
son service militaire au 4<sup>e</sup> rég<sup>t</sup>  
d'Infanterie à Louis le Sainmier  
12<sup>e</sup> Compagnie (7<sup>me</sup>)

C'est bien, il a un ami à  
 Besançon qu'il voit de temps en  
 temps et ira aussi à Boulogne  
 notre cousin le Lt Colonel Bonnet.  
 Nous espérons le revoir au jour de  
 l'an. Pierre et Emmanuel sont  
 à Florennes où j'ai été les faire sor-  
 tir il ya 8 jours, Pierre est en huma-  
 nité et Emmanuel en 6<sup>e</sup> il m'annon-  
 ce aujourd'hui 2 décorations  
 de 1<sup>er</sup>. Cécile et Geneviève nous  
 reviendront de Lindhout à la fin  
 de la semaine pour la sortie, elles  
 aussi sont fort contentes de la  
 compagnie de leur cousine Paulette  
 qui est très forte dans sa classe.  
 Il ne nous reste à la maison  
 qu'Anne, Marie et Jeanne d'Arc  
 en apprenant le voyage de Nohie en Rouen  
 gagne, Jeanne d'Arc nous a donné  
 de : "4 pleins le petit Jean pendant que  
 Mademoiselle du Craquet est partie."

Je vous embrasse tous Cécile

Reçu le 8<sup>es</sup>  
 copié le 11 9 - 1913.

Hercé - Alcat. Marie - Fougère -  
 31.171. 31. acquitté 2 jours 0,50

